

Commune de Manage

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Antonio Angelini.

Le terrain concerné est situé à Manage, Rue du Sécheron, 3 et cadastré division 1, section F n°401Y3.

Le projet consiste en agrandir une habitation unifamiliale et présente les caractéristiques suivantes : Construction d'une extension dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à 15 mètres et dépasse de plus de 4 mètres les bâtiments situés sur la parcelle voisine de droite ;

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables, à l'adresse suivante : Place Albert ler, 1 à 7170 Manage. (Art. D.I.16 §1^{er} : les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août et du 24 décembre au 1er janvier.) **Nos bureaux sont fermés les 9 et 10 mai.**

- du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h00
- et sur rendez-vous (service Urbanisme 064/518.264).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service urbanisme — téléphone 064/518.264 - mail urbanisme@manage-commune.be, dont le bureau se trouve Place Albert ler, 1 à 7170 Manage.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 06/05/2024 au 22/05/2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Au Collège communal, Place Albert Ier, 1 à 7170 Manage,

- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@manage-commune.be

La Directrice générale f.f.,

Nathalie VERELST.

Le Bourgmestre

Bruno POZZONI.